

En cas de trop payé supérieur au montant de l'échéance, la régularisation s'effectuera sur la prochaine échéance.  
Un exemplaire de ce document est à renvoyer à l'adresse suivante :

Mutuelle Nationale Territoriale  
Centre de Traitement Cotisations  
10 place Salvador Allende  
CS 20295  
59665 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Si le payeur est l'employeur, et que celui-ci règle annuellement, veuillez ne pas tenir compte du présent document.

Versement à effectuer sur le compte :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Gui- chet	N°Compte	clé	de- vise	Domiciliation
10107	00228	00552910996	22	EUR	BRED VINCENNES

Identifiant International de compte bancaire

IBAN(International Bank Account Number)	BIC(Bank Identifier Code)
FR76 1010 7002 2800 5529 1099 622	BREDFRPPXXX